

Concours de photos ouvert à tous à partir de 12 ans révolu « Un jour, un voyage »

règlement

Article 1

La Communauté d'Agglomération du Pays de Romans organise un concours de Photos, ouvert à toute personne à partir de 12 ans révolu, dans le cadre du mois du voyage 2013.

La participation à ce concours est gratuite. La photo peut être prise dans n'importe quel lieu, médiathèques, librairie, salon, jardin...

Article 2

Sur la photo proposée, votre visage devra être caché avec un livre. Ce livre, guide touristique ou beau livre de voyage doit indiquer clairement, un voyage déjà fait, votre prochaine destination de voyage ou votre voyage rêvé.

Article 3

Il n'est admis qu'une seule photo par personne, elle ne doit pas avoir été primée dans un autre concours.

Article 4

la photo ainsi que le formulaire devront être envoyés le 30 avril minuit par mail à cette adresse : unjourunvoyage@pays-romans.org

ou déposés dans l'une des deux médiathèques avant cette même date à l'aide d'une clé USB.
Pour les personnes mineures, une autorisation parentale est obligatoire.

Article 5

Les participants autorisent gracieusement l'exposition de leur photo dans les Médiathèques du Pays de Romans ainsi que sur le site : <http://unjourunvoyage.viabloga.com>

Il autorise également l'utilisation de cette photo pour toute communication autour de cet événement.

Article 6

Le tirage au sort de trois gagnants sera effectué le samedi 4 mai à 17 h à la

Médiathèque Simone de Beauvoir
rue Sabaton

26100 Romans-sur-Isère

à l'occasion de la journée d'ouverture du mois du voyage.